

Fiche de révision en comptabilité 2025

Dossier 1 : Vous êtes comptable de l'entreprise M-TRAORE. On vous remet deux documents ci-dessous :

Le compte 521 Banque de l'entreprise.

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01.12	Solde à nouveau	620 000	
03.12	Domiciliations échues		215 000
05.12	Virement de Fatima	125 000	
07.12	Chèque n°125, ordre TABARA		74 500
10.12	Remise à l'encaissement chèque n°010	75 000	
13.12	Chèque n°126, ordre Niangadou		80 000
15.12	Remise à l'encaissement chèque n°011	62 500	
20.12	Remise à l'escompte traite n°5, brut	400 000	
20.12	Agio sur traite n°5		13 800
23.12	Remise à l'encaissement chèque n°012	55 000	
25.12	Chèque n°127, ordre SALIA		110 000
28.12	Remise à l'escompte traite n°6, brut	450 000	
29.12	Chèque n°128, ordre Mariam		132 400
	Solde (à déterminer)		

Extrait de compte envoyé par BANK OF AFRICA (relevé bancaire)

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01.12	Solde à nouveau		860 000
02.12	Chèque n°123	135 000	
03.12	Impayé Halimatou	140 000	
05.12	Encaissement Dividende		45 000
07.12	Prélèvement E.D.M (1)	23 600	
09.12	Chèque n°125	74 500	
12.12	Frais de tenue de compte (2)	11 500	
16.12	Encaissement chèques		137 500
17.12	Chèque n°126	80 000	
20.12	Bordereau d'escompte, traite n°5, net		386 200
26.12	Chèque n°127	110 000	
28.12	Bordereau d'escompte, traite n°6, net		435 050
30.12	Chèque n°128	123 400	
	Solde (à déterminer)		

(1) TVA 18% ;

Agio sur le bordereau du 28/12 : escompte 11 000F, commission 2 000F et TAF 2 210F

- Les chèques n° 122 et 124 dont les montants sont respectivement 80 000F et 83 000F ne sont pas encore remis à l'encaissement par les bénéficiaires ;
- Le chèque n°121 de 50 000F a été rejeté par la banque ;
- Intérêt sur découvert 18 000F.

Travail à faire : Présentez l'état de rapprochement puis passez les écritures nécessaires au 31/12/2024.

Dossier 2 : Vous êtes comptable stagiaire de l'entreprise KABA-KONE. Votre chef vous charge d'enregistrer au journal de l'entreprise :

- 1^{er}/05 :** facture n°002 à HADY : marchandise TTC 1 843 750F ; remise 4% ; TVA 18%.
- 04/05 :** facture n°003 de Mariam : brut 1 000 000F ; rabais 8% ; port forfait 21 240F TTC ; TVA 18%, acompte payé 106 840F. Règlement ajourner.
- 05/05 :** l'entreprise souscrit le Billet à Ordre BO n°27 au profit de Mariam pour règlement de la facture n°003, date d'échéance le 20 juin.
- 07/05 :** pour mobiliser sa créance de la facture n°002, l'entreprise tire deux traites de montant égal :
- LC n°T01 échéant le 25 juin
 - Et LC n°T02 au 22 juin.
- 08/05 :** l'entreprise accepte le BO n°012 de 720 000F souscrit par Maïga
- 10/05 :** l'entreprise accepte la LC n°021 de 480 000F à l'ordre de Binta
- 11/05 :** l'entreprise endosse la LC n°T01 au profit de DIATI
- 13/05 :** Ibrahim endosse la LC n°025 de 360 000F au profit de l'entreprise
- 13/05 :** l'entreprise a besoin de liquidité et s'adresse à sa banque pour négocier la LC n°T02.
- 15/05 :** l'entreprise reçoit de sa banque l'avis de crédit relatif à l'opération du 13/05 : escompte 7,2%, commission 2 920F et TAF 17%.
- 17/05 :** l'entreprise remet à l'encaissement la LC n°025 à la banque : commission 35 100 F dont TAF 17%.
- 18/05 :** le débiteur YEHIYA reçoit l'avis de débit de la banque relatif à la LC n°025.
- 20/06 :** l'entreprise reçoit l'avis de débit de la banque relatif au Billet à Ordre BO n°27.
- 22/06 :** HADY reçoit l'avis de débit, de domiciliation échue, relatif à la LC n°T02 arrivé à l'échéance.
- 25/06 :** HADY reçoit l'avis de débit de la banque relatif à la LC n°T01.
- 28/06 :** Maïga paie directement en cash le BO n°012.
- 30/06 :** l'entreprise reçoit l'avis de débit de la banque relatif à la LC n°021.

Dossier 3 : Le stock des matières de l'entreprise **Touré** est de 2 000 Kg à 500 F le Kg au 02/05/2025. Les mouvements de cette matière sont suivis en quantité et en valeur à l'aide d'une fiche de stock. Les mouvements observés au cours du mois de mai 2025 sont les suivants :

Achats (entrée)

Elément/Dates	05/05	10/05	20/05	30/05
Quantité	500 Kg	800 Kg	700 Kg	560 Kg
Prix d'Achats unitaire	500 FCFA	508 FCFA	508 FCFA	505 FCFA

Sorties :

Dates	04/05	08/05	15/05	18/05	25/05
Quantité	1090 Kg	1000 Kg	400 Kg	300 Kg	805 Kg

Les entées sont valorisées au coût d'achat. A cet effet les frais de transport payés sur les achats s'élèvent respectivement à :

- 15 600F pour l'ensemble des achats du 03/05 au 15/05/2025
- 18 900F pour l'ensemble des achats du 16/05 au 31/05/2025

Travail à faire : Après le calcul des couts d'achat, présentez la fiche de stock en utilisant la méthode C.M.U.P après chaque entrée.